

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS PREVERT / BLIN

Rue Théodore Chennevière
76500 ELBEUF
02 35 77 44 90

2018 - 2019



SOMMAIRE

1. ACCUEIL DE LOISIRS JACQUES PRÉVERT

Description	page 4 à 6
Objectifs généraux et opérationnels	page 7 à 9
Projet de vie quotidienne	page 10

2. ACCUEIL DE LOISIRS BLIN

Description	page 11 à 13
Objectifs généraux et opérationnels	page 14 à 15
Projet de vie quotidienne	page 16

<u>ÉVALUATION</u>	page 16
-------------------------	---------

Contexte du Centre quartier Blin

Le quartier est proche du centre ville mais il n'est cependant pas facile d'accès à cause du sens de circulation. Il souffre d'un manque d'ouverture sur l'extérieur et est très renfermé sur lui même.

De plus, il y a un manque d'espaces extérieurs, d'espaces verts qui provoque une obligation de vie commune, un repli des habitants sur eux-mêmes.

Les rapports entre la population sont très fragiles. Ils se résument souvent à une politesse de voisinage et non à des rapports fondés sur la confiance, l'échange et la sympathie. L'absence de véritables lieux de convivialité ne favorise pas les échanges et la vie de quartier. Cela entraîne des relations difficiles entre les jeunes et le reste de la population d'autant que la configuration des lieux provoque des nuisances sonores. En raison du manque de lieux spécifiques les jeunes ont tendance à investir les espaces publics (cours d'écoles, espaces extérieurs, médiathèque...)

Les rapports intergénérationnels sont compliqués car la population du quartier n'accepte pas que les jeunes restent devant les halls d'immeubles.

Les équipements du quartier (médiathèque, ludothèque, fabrique des savoirs ou MJC) ressemblent plus à des infrastructures intercommunales que communales, les habitants ont donc des difficultés à se les approprier.

Le projet de l'accueil de Loisirs Prévert / Blin :

L'accueil de loisirs s'intègre au projet général de l'association en s'appuyant sur les objectifs éducatifs suivants :

- Promouvoir la citoyenneté.
- Favoriser la réussite scolaire au travers l'égalité des chances pour tous.
- Œuvrer pour l'insertion sociale.

En plus des orientations éducatives de l'association, et selon les constats effectués par rapport au public qui fréquente la structure, le centre souhaite travailler cette année sur la participation des enfants à leurs loisirs.

Nous privilégions l'aspect ludique dans le mené de nos activités car, le jeu quel qu'il soit, favorise l'épanouissement intellectuel social et affectif de l'enfant.

L'autonomie est une priorité. L'enfant doit pouvoir effectuer de réels choix. L'adulte doit poser un cadre sécurisant tout en laissant la place à la spontanéité de l'enfant. Nous veillerons donc à laisser un espace d'initiatives et de jeu sans contraintes.

De même, il est important d'être à l'écoute des parents. Le soin de l'accueil est primordial, l'animateur doit mettre les parents en confiance. Nous veillons également à stimuler l'originalité des projets et des initiatives de l'équipe d'animation.

SECTEUR ENFANCE

Accueil de loisirs J. Prévert
- 2 / 6 ans -

LES CONSTATS

Dès son plus jeune âge, l'enfant se développe et s'épanouit par les relations qu'il noue avec les autres au travers d'activités ludiques. C'est notamment par le jeu sous toutes ses formes : individuel ou collectif, spontané ou organisé que l'enfant construit sa personnalité.

Pour cela, il est nécessaire que les adultes qui l'entourent prennent en compte non seulement ses besoins fondamentaux (manger, boire, se soigner, se reposer, bouger...) mais aussi ses besoins sociaux (rencontrer, échanger, partager, s'affirmer...) ainsi que ses besoins éducatifs (jouer, découvrir, créer, imaginer, imiter...).

Parce que les parents sont au centre du système éducatif de l'enfant, notre association laisse une large place à la concertation et à l'échange.

⇒ Type de centre

C'est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Il accueille les enfants de la Commune et des Communes voisines. Il s'ouvre à la journée avec restauration ou sans restauration, et à la demi-journée.

⇒ Implantation

Il est situé dans le Quartier Blin, rue Théodore Chennevière, à proximité du Centre-Ville. Le Centre est installé dans l'Ecole Maternelle J. Prévert.

⇒ Capacité d'accueil

Elle est de 48 enfants durant les vacances d'été et de 40 enfants les mercredis.

⇒ Périodes et horaires d'ouverture

Accueil de loisirs J. Prévert

→ Hors vacances scolaires : le Mercredi de 7h15 à 18h15

→ Vacances scolaires : du Lundi au Vendredi de 7h15 à 18h15

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN : Ecole J. Prévert

→ Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h20 à 8h20

ACCUEIL PERISCOLAIRE SOIR: Ecole J. Prévert

→ Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h15 à 17h30

⇒ Equipe d'encadrement pédagogique

Equipe d'animation :

- Directeur : Yann NORVEZ (BEESAPT, BAFA, BAFFD, PSC1, SB)

Animatrices/teurs du centre de Loisirs :

- Mélanie LEMYRE (BAFA, BAFFD en cours)
- Mélanie DUPRE (BAFA)
- Sacha HEBERT (BAFA)

Accueil périscolaire matin et soir:

- Sana MOUZAOUI (ATSEM)
- Béatrice BOUALIANE (ATSEM)
- Valérie BECARD (ATSEM)
- Des personnels de la ville remplaçantes

Equipe technique :

- Personnel de cuisine et d'entretien

D'autres personnels viennent compléter les deux équipes sur la période estivale.

⇒ Moyens

▶ Données humaines

- **Les enfants** : Les effectifs prévisionnels varient d'une moyenne journalière de **20** les mercredis, **24** les petites vacances scolaires à **27** en période estivale. La répartition prévisionnelle par tranche d'âge s'effectue comme suit :

Mercredis et petites vacances :

- 3 - 4 ans = 10 enfants
- 5 - 6 ans = 10 à 14 enfants

Grandes vacances :

- 2 ans $\frac{1}{2}$ - 3 ans = 6 enfants (enfants non scolarisés)
- 3 - 4 ans = 11 enfants
- 5 - 6 ans = 10 enfants

- **L'équipe d'encadrement pédagogique :**

L'équipe d'animation :

Un directeur, 3 à 5 animateurs selon les périodes. Une attention particulière sera portée sur la mixité et les formations différentes de l'équipe d'animation.

L'équipe technique :

Cuisine : le Centre de Loisirs dispose de 2 à 3 personnes selon les périodes.

Entretien : le Centre de Loisirs et l'école dispose d' 1 à 3 personnes selon les périodes.

▶ Données financières

- Cf budget prévisionnel

▶ Données matérielles

Espaces intérieurs :

- 1 bureau
- 1 salle d'accueil, 1 salle d'activités, 1 salle de jeu
- 1 réfectoire maternel et primaire
- 1 régie de matériel pédagogique
- Des sanitaires adaptés à l'accueil des maternelles
- deux dortoirs

Espaces extérieurs :

- 2 cours dont l'une munie de structures de jeux adaptées à l'âge des enfants
- « La Navette » (La Ludothèque et la Médiathèque réunis au sein d'un même bâtiment) est un espace disponible et proche du centre.
- La Ville met à disposition un bus (60 places avec chauffeur), trois minibus, des équipements sportifs et culturels.

Les objectifs de l'accueil de loisirs Prévert

Les objectifs généraux dans le cadre des orientations éducatives de l'association d'Anim'Elbeuf sont :

- Promouvoir la citoyenneté.
- Favoriser la réussite scolaire au travers l'égalité des chances pour tous.
- Œuvrer pour l'insertion sociale.

Au vu de l'évaluation faite du projet de l'année passée il nous semble opportun de redéfinir les objectifs du centre en fonction de celle-ci.

Notre projet pédagogique va donc s'appuyer sur des valeurs indispensables telles que : **l'épanouissement de l'enfant, l'autonomie, la tolérance et la solidarité** tout en faisant un rappel sur les notions **d'hygiène et de santé**

☞ Objectif général 1 Epanouissement de l'enfant

L'épanouissement de l'enfant est d'abord conditionné par la prise en compte de ses besoins, que ceux-ci soient exprimés ou qu'ils soient relatifs aux caractéristiques particulières liées à son âge ou à sa spécificité sociale et culturelle.

☞ Objectifs opérationnels

- ▶ Mettre en place une organisation quotidienne :
 - Adapter le fonctionnement aux rythmes de l'enfant
 - Aménagement de la journée afin de créer des repères
 - Installer des rituels de vie (ranger, poser ses affaires, se retrouver, se regrouper, dire bonjour, se laver les mains...)
 - Proposer des activités diverses et variées pendant le temps de garderie.
- ▶ Encourager et solliciter l'enfant afin de développer l'estime de soi :
 - Répondre aux questions de l'enfant.
 - Mise en place d'activités manuelles, d'ateliers autour du dessin et de la peinture.
 - Affichage régulier des réalisations des enfants, de photos des sorties
- ▶ Favoriser une démarche ludique s'appuyant sur les cinq sens afin de favoriser la stimulation, l'exploration et l'éveil de la sensibilité de l'enfant.
- ▶ Stimuler le langage et la parole :
 - Formation des animateurs
 - Désigner les objets par les mots usuels (construction du langage, appropriation des codes de communication)

- Favoriser le contact avec le livre, les histoires (ouverture de l'enfant à l'univers symbolique : rêve, imaginaire, sentiments...).

⇒ Objectif général 2

l'Autonomie

L'Autonomie est la faculté d'agir par soi-même en se donnant sa propre loi
La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de se conduire en tenant compte des règles fixées par l'environnement social.

⇒ Objectifs opérationnels

- ▶ Aménager l'espace pour en faciliter son appropriation :
 - Créer et adapter les coins permanents des enfants.
 - Aménager l'espace pour faciliter l'accès au matériel (possibilité de se servir seul) et la participation à un rangement structuré et repérable
 - Encourager et valoriser les initiatives aussi simples soient-elles.
 - Mise en place d'activités permettant à l'enfant de faire sa propre expérience
 - Offrir à l'enfant des espaces d'expression (corporelle, gestuelle, orale, artistique et sportive....)

⇒ Objectif général 3

la Tolérance

La **tolérance**, du latin tolerare (supporter), est la vertu qui porte à accepter ce que l'on n'accepterait pas spontanément. Plus généralement, elle définit la capacité d'un individu à accepter une chose avec laquelle il n'est pas en accord.

⇒ Objectifs opérationnels

- ▶ Développer la notion de respect :
 - Favoriser la politesse
 - Respect des autres enfants (langage/vocabulaire).
 - Mise en place et explication des règles de vie
- ▶ Valoriser l'acceptation de l'autre :
 - Donner une qualité aux relations dans le groupe (enfant/animateur, Enfant/enfant) en favorisant les encouragements, les relations d'aide.
 - Mise en place de projets autour du monde et de ses coutumes
- ▶ Valoriser la relation entre les différents groupes d'enfants :
 - Mise en place d'ateliers de découvertes et de pratiques de jeux
 - Organisation d'échanges ludiques en inter centres.
 - Travail en partenariat avec d'autres communes
 - Echanges inter générationnels

⇒ **Objectif général 4**
la Solidarité

La **Solidarité** lie la responsabilité et le destin de chacun à ceux de tous, de sorte que chacun doit affronter les problèmes rencontrés (ou provoqués) par un seul membre du groupe.

⇒ **Objectifs opérationnels**

- ▶ Faire découvrir aux enfants les projets communs :
 - Mettre en place des actions inter groupe favorisant l'entraide
 - Développer et partager la prise de responsabilité chez l'enfant
- ▶ Amener l'enfant à évoluer au sein du groupe :
 - Mise en place d'actions ou de jeux en petits groupe
 - Mise en place d'actions autour des jeux de coopération

⇒ **Objectif général 5**
Développer la notion d'hygiène et de la santé

L'**hygiène** est un ensemble de mesures destinées à prévenir les infections et l'apparition de maladies infectieuses.

Nous nous attarderons sur des actions d'éducation à la santé

⇒ **Objectifs opérationnels**

- ▶ Faire découvrir aux enfants les gestes de propreté :
Inciter les enfants à se laver les mains, à différents moments de la journée.
Faire venir un intervenant sur l'hygiène sur le pourquoi, le comment se laver.
- ▶ Organiser des actions autour de la santé :
 - Sensibiliser les enfants sur le rythme d'une journée (activités, repas, sieste ou temps calme, activité, le goûter, retour au calme).
 - Activités d'expressions corporelles et échanges avec des personnes du troisième âge (résidence « la Source » et « des Arches » d'Elbeuf).
- ▶ Etre vigilant à l'hygiène des enfants.

☉ Projet de vie quotidienne :

- **7h15/9h** Accueil et prise en charge des enfants qui vont en garderie en coins autonomes (salle village) et temps informels de discussion avec les parents.
- **9h /9h45** Prise en charge des enfants dans chaque groupe par leurs animateurs et temps informels de discussion avec les parents.
Hygiène- Petit déjeuner.
- **9h45/10h** Regroupement : hygiène, échanges
Fin de l'accueil échelonné
- **10h/11h30** Activité au centre ou extérieurs
- **11h30/12h** Regroupement, échanges, hygiène
- **12h/13h30** Départ des enfants externes, repas
- **13h30/14h** Sieste (réveil échelonné des enfants jusque 15h15 max) ou temps calme selon l'âge et les besoins des enfants
- **14/14h15** Accueil des enfants externes en coins autonomes
- **14 h15/15h15** Regroupement et activités dirigées ou sortie
- **15 h15/15h45** jeux chantés et dansés, Activités d'expressions
- **15h45/16h15** Temps libre (jeu libre, activité semi guidée, coins permanents)
- **16h15/16h45** Hygiène - Goûter - Echanges
- **16h45/17h** Regroupement - Hygiène - temps calme, échanges avec les animateurs sur la journée et préparation du départ
- **17h/17h30** Accueil des parents, distributions des informations éventuelles et échanges informels avec les parents sur la journée
- **17h30/18 h 15** Fin de l'accueil du soir

② Accueil de Loisirs Primaire (BLIN)

- 6 / 12 ans -

LES CONSTATS

Les différents partenaires impliqués sur le quartier ont constaté des difficultés de respect des règles de vie établies.

Les problèmes de violences verbale et physique font partie du quotidien.

Le langage et l'attitude des parents à la sortie de l'école ne confèrent aucun exemple pour les enfants.

Les enfants ont une appartenance au quartier importante mais tentent néanmoins, avec l'appui des équipes d'animation, de s'ouvrir sur l'extérieur.

⇒ Type de centre

C'est un Centre qui accueille prioritairement les enfants des quartiers Blin et Centre-Ville. Il s'ouvre à la journée avec ou sans restauration, et à la demi-journée.

⇒ Implantation

Il est situé dans le Quartier Blin, allée Jacques Prévert, au niveau des locaux où est situé le siège de l'association Anim' Elbeuf. Une des salles de situe au sein de l'Ecole Primaire Condorcet, une cour le sépare du Centre de Loisirs.

⇒ Capacité d'accueil : Elle est de 42 enfants mercredis et 48 vacances scolaires.

⇒ Périodes et horaires d'ouverture

Accueil de Loisirs Blin Primaire :

→ Hors vacances scolaires : Le Mercredi de 7h15 à 18h15

→ Vacances scolaires : Du Lundi au Vendredi de 7h15 à 18h15

PERISCOLAIRE MIDI : Ecoles Condorcet

→ Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 12h à 13h45

PERISCOLAIRE SOIR :

→ Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h15 à 17h30 (Activité à vocation éducative)

→ Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h15 à 18h15 (Garderie)

Accompagnement scolaire éducatif au sein des locaux de la MJC

→ Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h15 à 19h00

☞ Equipe d'encadrement pédagogique

Equipe d'animation :

Directeur: Yann NORVEZ (BEESAPT, BAFD, PSC1, SB)

Animatrices/teurs du Centre de Quartier :

- Mourchidi IMAMOU (BAPAAT)
- Charlotte GAILLARD (BAFA)
- Kardiatou DIOP (BAFA, Moniteur Educateur)
- Fatimata THIAM/BAH (BAFA)

Accueil périscolaire midi:

Ecole CONDORCET:

- Thierry VIDOT (BAPAAT)
- Julie FANISE (BAFA, BAFD en cours)
- Yassin MERABET (BAFA, BAFD en cours)

Accueil périscolaire soir: Animateurs ANIM ELBEUF / Personnel ville

Equipe technique : Personnel d'entretien de l'économat

☞ Moyens

▶ Données humaines

- **Les enfants :** Les effectifs prévisionnels varient d'une moyenne journalière de 30 les mercredis et les petites vacances scolaires à 45 en période estivale.

- **L'équipe d'encadrement pédagogique :**

L'équipe d'animation :

- Un Directeur, un animateur permanent, 2 à 3 animateurs supplémentaires selon les périodes.

L'équipe technique :

Entretien: le Centre de Quartier dispose d'1 à 2 personnes selon les périodes.

▶ Données financières

- Cf budget prévisionnel

▶ Données matérielles

Le Centre de Quartier dispose de :

Espaces intérieurs :

- 1 salle de jeu, 1 salle d'activités, 1 coin cuisine
- 1 régie contenant du matériel pédagogique
- Des sanitaires

Espaces intérieurs au sein de l'école CONDORCET

- 1 salle d'activités

Espaces extérieurs :

- 1 cour d'école équipée d'un jeu adapté à l'âge des enfants, des sanitaires extérieurs

- Un réfectoire au sein de l'accueil de Loisirs J. Prévert

« La Navette » (La Ludothèque et la Médiathèque réunis au sein d'un même bâtiment) est un espace disponible et proche du centre.

La Ville met à disposition un bus (60 places avec chauffeur), trois minibus, des équipements sportifs et culturels.

Les objectifs

Accueil de loisirs Blin Primaire

Comme pour le centre de loisirs, les objectifs vont être redéfinis en fonction de l'évaluation du projet passé et basés sur des objectifs tel que **le respect, la tolérance et la solidarité**. Il nous semble bon également de faire quelques rappels autour **du langage** tout en laissant **le choix** à l'enfant dans un environnement **sécurisant et structuré**. Des actions autour de **la mobilité** et de **l'ouverture vers les autres** seront mises en place tout au long de l'année.

Les objectifs du Centre prendront en compte les besoins fondamentaux de l'enfant en tenant compte des besoins affectifs et physiques et du rythme de chacun, et en faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de respecter les consignes de sécurité.

⇒ Objectif général 1

Développer les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération

⇒ Objectifs opérationnels

- ▶ Favoriser l'entraide entre les enfants :
 - Proposer des activités physiques diversifiées qui favorisent les relations d'entraide.
 - Créations de liens et de solidarité lors de mini séjours ou de nuitées (montage et démontage du camp, préparations de repas, vaisselle...)
 - Valoriser les enfants sur la réalisation d'activités faites en groupe ou chaque enfant trouve sa place (réalisation d'une vidéo et de montage photos avec l'animateur permanent)

- ▶ Favoriser la qualité de la communication :
 - Porter une attention particulière sur la qualité des échanges entre les enfants et l'animateur lors des activités (langage/vocabulaire)
 - Associer les enfants à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles de vie quotidiennes. (Mise à jour du règlement intérieur)
 - Proposition de créer un cahier de doléances au sein du centre

- ▶ Favoriser la tolérance, la reconnaissance de la diversité :
 - Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs (propositions d'idées d'activités ou de sorties selon les thèmes).
 - Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.
 - Favoriser les liens intergénérationnels.

⇒ Objectif général 2

l'Autonomie

l'Autonomie est la faculté d'agir par soi-même en se donnant sa propre loi
La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de se conduire en tenant compte des règles fixées par l'environnement social.

⇒ Objectifs opérationnels

- ▶ Aménager l'espace pour en faciliter son appropriation
 - Créer et adapter les salles en fonction des choix des enfants.
 - Aménager l'espace pour faciliter l'accès au matériel (possibilité de se servir seul) et la participation à un rangement structuré et repérable
 - Encourager et valoriser les initiatives aussi simples soient-elles.
 - Mise en place d'activités permettant à l'enfant de faire sa propre expérience

- ▶ Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer
 - Mettre en place des espaces de parole (entre les enfants et/ou avec l'animateur)
 - Encourager l'expression et les choix des enfants lors des sorties ou activités proposées (donner un choix avant la réalisation des plannings)
 - Mise en place d'espace d'expression écrite, tableaux d'affichage, cahier
 - Offrir à l'enfant des espaces d'expression (corporelle, gestuelle, orale, artistique et sportive....)

⇒ Objectif général 3

la Tolérance

La **tolérance**, du latin *tolerare* (supporter), est la vertu qui porte à accepter ce que l'on n'accepterait pas spontanément. Plus généralement, elle définit la capacité d'un individu à accepter une chose avec laquelle il n'est pas en accord.

⇒ Objectifs opérationnels

- ▶ Développer la notion de respect :
 - Favoriser la politesse
 - Respect des autres enfants (langage/vocabulaire).
 - Mise en place et explication des règles de vie

- ▶ Valoriser l'acceptation de l'autre :
 - Donner une qualité aux relations dans le groupe (enfant/animateur, Enfant/enfant) en favorisant les encouragements, les relations d'aide.
 - Mise en place de projets autour du monde et de ses coutumes

- ▶ Valoriser la relation entre les différents groupes d'enfants :
 - Mise en place d'ateliers de découvertes et de pratiques de jeux

- Organisation d'échanges ludiques en inter centres.
- Travail en partenariat avec d'autres communes ou d'autres centres
- Echanges inter générationnels

⇒ **Projet de vie quotidienne :**

- **7h15/9h00** Accueil et prise en charge des enfants qui vont en garderie en coins autonomes (salle activité du centre J. Prévert) et temps informels de discussion avec les parents.

- **8h45/9h20** Accueil des enfants/parents et prise en charge du groupe, échanges et temps informels avec les parents, temps libre

- **9h20/11h30** Regroupement, activité dirigée ou sortie

- **11h30/12h** Rangement du matériel, hygiène, temps calme, échange avec les animateurs

- **12h/13h45** Départ des enfants externes, repas

- **13h45/14h00** Accueil des enfants externes en coins autonomes

- **14h/14h15** Accueil des enfants/parents et prise en charge du groupe, échanges et temps informels avec les parents, temps libre

- **14h15/16h00** Regroupement, activités dirigées ou sortie

- **16h00/16h15** Rangement du matériel

- **16h15/16h45** Hygiène, goûter

- **16h45/17h00** Regroupement, hygiène, temps calme et échanges avec l'animateur sur un petit bilan de la journée

- **17h00/17h15** Accueil des parents, distributions des informations éventuelles et échanges informels avec les parents sur le déroulement de la journée

- **17h15/18h15** Fin de l'accueil du Soir garderie au sein du centre J. Prévert

Le Plan Mercredi

La ville d'ELBEUF ayant fait le choix d'un retour à la semaine d'école sur 4 jours à compter de septembre 2018, l'association ANIM ELBEUF va accueillir les enfants le mercredi toute la journée en accueil périscolaire. En vertu du décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs, le Plan mercredi va être mis en place : Il permettra d'offrir un cadre de qualité aux accueils collectifs de mineurs. Les enfants vont bénéficier d'activités éducatives dans le prolongement du temps scolaire.

Les activités culturelles, sportives et liées à l'environnement seront privilégiées. Des temps de concertation et d'échanges entre les différents partenaires et acteurs éducatifs (élus, DDCS, CAF, écoles, clubs sportifs, associations, MJC, ...) seront mis en place afin de définir au mieux le rôle de chacun dans la complémentarité éducative.

Dans le cadre du plan mercredi, la participation des parents est indispensable : des temps et des espaces dédiés à la rencontre et à l'échange seront instaurés.

Une journée type sera pensée en tenant compte de chaque temps : Accueil - déjeuner - repos- goûter et départ.

Il sera également primordial de faire participer pleinement les enfants au plan mercredi en étant attentif aux besoins de chacun et en prenant en compte les spécificités liées aux tranches d'âge (petite enfance 3/5 ans - enfance 6/9 ans et préadolescence 10/13 ans), dans les domaines physiques, sociaux, affectifs, intellectuels et biologiques.

La journée du mercredi permettra de consolider les compétences acquises pendant les enseignements par des activités ludiques mais également de développer des compétences sociales fondamentales.

LES SEJOURS ACCESSOIRES

Les différents groupes d'âges, peuvent durant l'année être amenés à participer à des séjours accessoires. Ceux-ci viennent en compléments des activités de loisirs organisées au sein de l'accueil de loisirs. Ils visent :

FINALITES

Que chacun se sente reconnu et apprécié, tel qu'il est, parce qu'il est, pour ce qu'il est, et non pour ce que l'on voudrait qu'il soit.

BUTS

Aider les enfants et les jeunes à se responsabiliser dans ce qu'ils entreprennent.

Permettre aux enfants et aux jeunes un certain apprentissage de l'autonomie.

Permettre aux enfants et aux jeunes de développer toutes leurs compétences.

Apporter aux enfants et aux jeunes, pendant ce temps de vacances, des notions de tolérance, de respect à l'égard des autres, de l'environnement, d'eux-mêmes et du groupe.

Permettre aux enfants et aux jeunes de satisfaire leur besoin de détachement vis à vis de leurs parents.

OBJECTIFS GENERAUX

Veiller à l'unité et au respect du travail de chacun.

Permettre aux enfants et aux jeunes en vivant hors de leur milieu habituel de grandir selon les axes suivants :

- ✓ L'apprentissage de la vie collective dans le respect de l'autre et de ses différences.
- ✓ La découverte de soi-même et de toutes ses capacités d'expression, de réalisation, de création.
- ✓ L'apprentissage de l'autonomie permettant une participation active avant et durant le séjour.

- ✓ La découverte et le respect de l'environnement humain, géographique découverte de l'autre. Favoriser entre les enfants et les jeunes des relations amicales renforcées par le fait de vivre ensemble des moments forts.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Aider les enfants et les jeunes à mettre au profit de tous, leurs capacités et leurs dons lors d'activités variées en groupe, des actions d'autofinancement et des temps de concertation.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans l'organisation de la vie quotidienne et des tâches à prendre en charge.
- Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de donner leur avis. Nous favoriserons toutes les initiatives permettant à chacun de développer l'expression et le dialogue avec les autres, dans le but de les connaître mais aussi pour vaincre sa propre timidité et gagner en confiance.

La préparation du séjour par l'équipe d'animation, les rencontres avec les jeunes avant le séjour permettront de trouver un terrain d'entente sur les grandes lignes de son fonctionnement et de définir des règles de vie.

Les moyens mis en œuvre pour chaque séjour accessoire seront définis de façon spécifique selon le lieu et les activités pratiquées.